

27 juillet 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos introductifs de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la construction européenne, les relations entre la France et la Lettonie et l'action de la France pour défendre la sécurité internationale, Riga, Lettonie, le 27 juillet 2001.

Madame la Présidente de la République,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous remercier pour votre accueil et pour m'avoir permis de rencontrer aujourd'hui la représentation lettone, dans cette enceinte où s'expriment désormais cet élan national et cette aspiration démocratique si longtemps et si durement brimés dans l'Histoire.

Je me réjouis de pouvoir dialoguer avec vous, comme vient de nous y inviter Monsieur le Président STRAUME. Mais je souhaiterais d'abord, si vous le voulez bien, vous dire brièvement le sens que j'ai voulu donner à ma venue dans votre pays et évoquer ce qui, à mes yeux, est en jeu dans l'élargissement de l'Europe et dans votre prochaine adhésion à notre Union et ce que vous pourrez apporter à la poursuite de l'aventure européenne commune.

Ici, dans les Etats baltes, et c'est tout particulièrement vrai s'agissant de la Lettonie, l'élargissement de l'Union européenne prend toute sa dimension historique. La France et l'Allemagne, qui ont engagé la construction européenne, l'ont fait d'abord pour enraciner la paix au lendemain des terribles affrontements qui avaient endeuillé et traumatisé des générations d'Européens. Nous avons dû surmonter des antagonismes ancrés au plus profond de chacun de nos peuples. Il fallait de la vision et du courage pour entreprendre un tel rapprochement et pour parler le langage de la raison à des hommes et des femmes qui s'étaient tant battus et qui avaient tant souffert.

Mais l'oeuvre demeurait inachevée. Il restait à l'Est de notre continent, séparée de nous, empêchée de nous rejoindre et subissant la répression et la domination étrangères, une part essentielle de la famille européenne. En ce sens, l'adhésion des trois nations baltes à l'Union tournera définitivement la page de la Seconde guerre mondiale, avec les épisodes tragiques qui l'avaient précédée, avec l'impitoyable et cruel partage de l'Europe entériné à Yalta. Ce n'est pas seulement votre pays qui rejoint l'Europe et c'est l'Europe qui retrouve les siens.

C'est depuis toujours ma conviction profonde et je n'ai cessé de la réaffirmer depuis la chute du Mur de Berlin. Et c'est pourquoi la France aura tant de plaisir à vous accueillir dans l'Union. Je souhaite que cela se fasse le plus rapidement possible. Notre objectif, affirmé à Göteborg, est que, pour les pays candidats qui seront prêts, les négociations puissent s'achever avant la fin de l'année 2002, et que ces pays participent ainsi au scrutin de 2004 pour l'élection du Parlement Européen.

Les Lettons, je le mesure bien, auront consenti des efforts importants, et même des sacrifices, pour atteindre cet objectif, pour combler le plus vite possible la distance qui les sépare de leurs

partenaires de l'Europe de l'Ouest. Ils auront fait le plus dur. Ils verront alors tout ce que peut leur apporter l'Union, en termes de croissance, d'emploi, de mieux-être pour eux-mêmes, pour leurs enfants -je pense à la santé, à l'éducation, à l'environnement, à la sécurité-, en termes aussi de garanties pour l'individu d'exercer la plénitude de ses droits, dans le respect des valeurs qui sont au cœur de la construction européenne.

Car l'Europe qui se construit c'est d'abord un vaste espace de liberté, de tolérance et de démocratie. En bâtissant l'Union, nous avons atteint dans ce domaine un point de non-retour. Avec des institutions efficaces et respectées, j'ai plaisir à le souligner ici, et parce qu'elle s'attache à intégrer progressivement les différentes composantes de sa société, la Lettonie est la bienvenue.

L'Europe, c'est aussi un modèle social que nous voulons défendre et promouvoir. La prospérité économique doit épouser les exigences de l'éthique. Tirer parti des potentiels et des lois du marché, mais sans perdre de vue l'essentiel : que ses fruits servent et profitent à tous.

Parmi les valeurs européennes, il y a le respect des identités et des cultures. L'Union, chacun y a sa place, avec ses traditions, avec sa langue, et cette diversité est l'une des richesses du projet européen. Vous, Lettons, vous êtes fiers et légitimement attachés à votre langue, à votre culture, à leur vitalité. Vous vous êtes battus durement pour les faire reconnaître, pour avoir le droit d'être enfin vous-mêmes. A vos compatriotes, j'aimerais dire ceci : n'ayez pas peur de l'Europe et rejoignez-la sans complexes, sans préjugés, sans craintes et elle sera ce que vous en ferez avec vos partenaires et vous avez des espoirs pour l'Europe et pour votre pays dans l'Europe, venez en débattre avec nous et influencer sur le cours des choses !

Enfin, l'Europe s'est fondée sur cette valeur cardinale : la paix. C'est la condition de la liberté et du développement. Il ne peut y avoir de démocratie solide et vivante, de véritable prospérité économique et sociale, on ne peut investir totalement dans la croissance, tant que subsiste la perception d'une menace. Il ne peut y avoir d'ouverture aux échanges ou de coopération internationale tant que ne sont pas apaisés les contentieux, les conflits de voisinage, tant que ne sont pas installés les instruments fiables du dialogue et de la sécurité. C'est d'abord cela qui donne son sens à la construction européenne. Et c'est cela aussi que les Lettons, j'imagine, attendent de l'Union. Nous sommes prêts à y répondre avec vous, comme nous sommes prêts, par ailleurs, à étudier avec vous les perspectives de votre adhésion à l'Alliance atlantique.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la vision de l'élargissement que je souhaitais esquisser avec vous avant que ne commencent nos échanges. Maintenant, c'est moi qui, avec beaucoup de plaisir, vais vous écouter à mon tour et répondre, autant que faire se pourra, aux questions que vous voudrez bien me poser.

LE PRESIDENT DE LA SAEIMA -

Monsieur le Président,

Madame la Présidente,

Excellence,

Madame, Monsieur, collègues.

Au nom du Parlement letton, je vous remercie, Monsieur le Président, de vos paroles encourageantes sur la coopération letto-française au nom de la construction de notre avenir commun. Et je me félicite du fait que votre visite en Lettonie a lieu à un moment important, au moment où nous célébrons le quatre vingtième anniversaire de la reconnaissance de la Lettonie de jure et de l'établissement des relations diplomatiques entre la Lettonie et la France et le dixième anniversaire du rétablissement de nos relations diplomatiques.

Je veux souligner que les relations entre la Lettonie et la France, qui sont très bonnes, ont une perspective sûre, puisque nous serons des pays partenaires au sein de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique.

Monsieur le Président, l'apport de la nation française pour la création des idéaux démocratiques européens est étroitement associé aux thèmes largement connus : liberté, égalité, fraternité, qui ont servi depuis la grande Révolution française de leitmotiv pour les autres nations. Ils ont soutenu ceux qui ont lutté pour la liberté de la Lettonie et pour la création d'un pays

indépendant. Ils ont été réaffirmés la semaine dernière quand il a été établi que l'Etat européen. Si ces

indépendant, ils ont reconstruit le peuple letton quand il a rétabli son État souverain. Sinon les deux sont aussi importants aujourd'hui quand nous construisons en commun une Europe sûre, stable et prospère.

Le peuple letton a retrouvé sa liberté il y a dix ans. Depuis, il réalise ses idées et ses rêves. Nous avons fait librement notre choix de contribuer à la sécurité et à la prospérité en décidant de notre intégration à l'Union européenne et à l'Alliance atlantique.

La Lettonie continue ses progrès dans la négociation d'accession à l'Union européenne. Le Parlement letton est prêt à travailler résolument pour que la Lettonie achève les négociations d'accession avant la fin 2002 et pour qu'elle soit parmi les prochains nouveaux membres de l'Union européenne.

Nous croyons que le mot liberté concerne également notre sécurité. L'OTAN a déclaré sa politique de porte ouverte et a déclaré que de nouveaux pays seront admis l'année prochaine. En adhérant à l'OTAN, la Lettonie réalisera son choix libre qui servira la stabilité et la sécurité, non seulement de la Lettonie mais aussi de toute l'Europe.

Le deuxième slogan de la grande Révolution française, l'égalité, est le pilier imprescriptible d'une société démocratique. La création de l'Union européenne n'a pas été possible sans respect de ce postulat. Le droit de faire son choix sur un pied d'égalité est important. La participation à l'Alliance atlantique, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, est un libre choix de tout pays et doit être respecté.

Enfin, permettez-moi de parler du rôle important de la fraternité en Europe d'aujourd'hui. La mondialisation et une coopération économique et politique étroites ont effacé la perception traditionnelle de l'évolution d'un pays sur l'arène internationale. Après la guerre froide, une série de pays européens ont déclaré leur volonté de rejoindre la famille des pays démocratiques et économiquement développés. Une vision commune de l'avenir de l'Europe a permis de réaliser ce qui semblait impossible. Elle a permis non seulement de créer l'Union européenne, mais aussi d'unir les pays jusqu'à la Baltique.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous avons une chance unique de prier Monsieur le Président de faire part de ses vues sur des sujets importants pour nos peuples et pour l'Europe en général. Je suis persuadé que cet échange d'opinions donnera de nouvelles idées à nos efforts communs pour la construction de l'Europe future.

Et maintenant, avec le consentement du Président, les questions.

QUESTION - Monsieur le Président, vu qu'il y a des discussions sur plusieurs modèles de l'avenir de l'Europe, quelle est votre vue, celle de la France, sur l'avenir de l'Europe. Vous en avez déjà parlé mais, cependant, pouvez-vous donner des détails ?

LE PRÉSIDENT - Monsieur le Député, je voudrais dire tout d'abord que l'Europe ne doit pas être une construction technocratique. Même si cela a été un peu le cas au début, aujourd'hui nous sommes arrivés à un stade où nous devons avoir le consentement des peuples. Et pour avoir le consentement des peuples, il faut naturellement les écouter, les faire participer. Et c'est pourquoi nous avons décidé, lors du sommet de Nice, que nous ouvririons un vaste débat au sein des Quinze et avec les pays candidats pour essayer de mieux comprendre ce que doit être l'Europe de demain, pour être en phase avec les grandes aspirations des peuples. Ces débats, nous les commençons cette année dans nos différents pays et je ne saurais trop engager les pays candidats à le faire également.

Ensuite, au sommet sous présidence belge, en décembre, à Laeken, à côté de Bruxelles, nous arrêterons les modalités d'une concertation globale, non plus pays par pays, mais de l'ensemble des pays, les Quinze et les pays candidats. C'est à partir de là que nous pourrions définir la vision de l'Europe qui sera concrétisée par le nouveau traité qui aura lieu en 2004.

Donc, chacun doit apporter sa contribution. Alors, vous me dites : quelle est la vision de la France ? La France a un certain nombre de points communs avec la Lettonie. Dans la mesure où, comme vous, les Français sont profondément attachés à leur civilisation, à leur culture, à leur langue, à leur identité. C'est la raison pour laquelle nous défendons avec beaucoup de force et aussi beaucoup d'amis le principe de la diversité culturelle. Chaque culture a quelque chose à apporter à l'ensemble et, à ce titre, doit être sauvegardée et respectée. Ce que je dis pour la

culture est vrai pour la langue, qui est le véhicule même de la culture.

A partir de là, nous avons parfaitement conscience que nous devons nous associer si nous voulons progresser, si nous voulons développer l'Europe, si nous voulons gagner pour nos enfants une place de premier plan dans le monde de demain. Alors, cela veut dire qu'il faut que nous acceptions non pas de perdre notre souveraineté, mais de transférer une part de notre souveraineté à l'ensemble européen pour que cette part, là où c'est utile, puisse permettre d'être plus efficaces pour régler les problèmes du monde d'aujourd'hui et de demain. Et c'est ce que j'ai voulu exprimer, notamment dans un discours il y a quelques temps devant le Parlement allemand à Berlin, en parlant de Fédération d'Etats nations. Fédération, parce qu'il est exact que nous devons librement transférer à l'Europe certaines parties de notre souveraineté pour être efficaces, selon le vieux principe que l'union fait la force. Mais d'Etats nations, pour bien marquer que nous entendons construire une Europe où chaque Etat, chaque Nation, expression de chaque peuple, gardera son identité, sa réalité.

Voilà l'idée que la France se fait de l'Europe de demain. Je crois pouvoir dire, avec des nuances, chacun apportant son propre génie dans l'expression des perspectives de l'Union, que c'est une vue qui est majoritairement partagée par nos partenaires de l'Union, qu'il s'agisse des actuels membres ou des candidats. Mais enfin, il faut aussi qu'elle soit supportée par les peuples et c'est la raison pour laquelle ce grand débat, d'abord dans chaque Nation et ensuite au niveau de l'Europe, est tout à fait essentiel et, je le répète, votre participation sera à la fois nécessaire et bienvenue.

QUESTION - Monsieur le Président, merci de vos paroles, de votre appréciation de notre participation à l'Union européenne. Cependant, la Lettonie ainsi que la Lituanie et l'Estonie espèrent, au sommet de Prague, obtenir l'invitation à l'Alliance atlantique. On pourrait parler beaucoup de l'aspect de ce que donnerait cette participation pour les pays Baltes, l'augmentation de la sécurité, la sécurité des investissements, l'irréversibilité des réformes et cela pour consolider l'intervention sociale. Il y a également des avis différents. Est-ce que vous voyez, Monsieur le Président, des avantages pour l'Europe si, en 2002, la candidature des pays baltes était reportée à quelques années ?

LE PRESIDENT - Je crois qu'il y a deux problèmes différents, Monsieur le député. Vous avez évoqué la sécurité des investissements et l'irréversibilité des réformes. Ce sont les deux exemples que vous avez pris. Evidemment, c'est essentiel pour un pays moderne comme la Lettonie. Mais je crois que la sécurité des investissements et l'irréversibilité des réformes viendront de l'appartenance à l'Union européenne et non pas de l'appartenance à l'OTAN, qui est un autre problème qui n'a pas de rapport. Alors, l'OTAN, c'est un problème de sécurité. C'est important pour la sécurité des pays qui veulent adhérer à l'OTAN.

De ce point de vue, je vais vous donner mon sentiment. L'Alliance atlantique est engagée dans un processus d'élargissement qui correspond d'ailleurs à l'évolution de notre continent. Ce processus d'élargissement de l'OTAN a vocation à se poursuivre. Et les pays baltes, les trois pays, ont naturellement vocation à s'intégrer dans ce processus. Les pays baltes, les trois pays, ont choisi librement de vouloir intégrer l'OTAN. C'est leur choix, c'est leur volonté. La France, naturellement, comprend et accueille favorablement ce choix. D'ailleurs, je ne vois pas comment elle pourrait avoir une autre position, parce que chaque pays doit pouvoir décider souverainement le système d'alliance auquel il souhaite appartenir. C'est un droit souverain pour chaque pays dans le monde, et en particulier pour la Lettonie, pour la Lituanie ou l'Estonie. Donc, à partir du moment où vous avez fait ce choix, je ne vois pas qui pourrait le contester. C'est un principe de Droit international.

Alors, je suis tout à fait favorable à ce choix. Naturellement, l'élargissement de l'OTAN ne doit pas avoir pour effet de créer une nouvelle fracture dans l'Europe de demain. Ce n'est pas du tout dans cet esprit que la Lettonie a pris position, c'est clair. Et par conséquent, à condition d'y mettre les formes nécessaires pour que personne ne se sente agressé par le libre choix des trois pays baltes, je ne vois pas qui pourrait leur contester l'entrée dans l'OTAN. C'est une décision qui relève de l'OTAN, naturellement. Je ne vois pas qui pourrait s'opposer à une décision

souveraine que prendrait l'OTAN.

Voilà la position de la France.

QUESTION - Monsieur le Président, l'un des grands pays voisins de la Lettonie est la Russie. Il se développe une aide matérielle, une coopération particulière avec l'Union européenne et l'OTAN. Qu'en pensez-vous ? Est-ce que ces activités ont influencé l'attitude de la Russie à l'égard du processus de l'intégration européenne et atlantique ? Et est-ce que la Russie a évolué, son rôle dans le monde d'aujourd'hui peut-il être différent du rôle de l'URSS de l'époque de la guerre froide ? Merci.

LE PRESIDENT - D'abord, c'est vrai que la communauté internationale, et notamment l'Union européenne, ont apporté une aide à la Russie, notamment au moment de la crise financière de 1998. Les choses, heureusement, vont aujourd'hui beaucoup mieux et le problème ne se pose plus. C'est vrai également que l'Union européenne souhaite entretenir avec la Russie les meilleures relations possibles. Nous pensons, en effet, que le monde évolue vers une situation multipolaire où de grands ensembles évolueront ensemble et, j'espère, la main dans la main. D'où l'importance que nous attachons à la construction européenne, pour que l'Europe soit parmi ces grands ensembles du monde, l'un des premiers ou le premier, ce qu'elle a vocation à être aussi bien économiquement que culturellement.

S'agissant de l'OTAN, l'OTAN est une alliance défensive, ce n'est pas une alliance offensive. Et l'OTAN souhaite avoir, naturellement, également, de bonnes relations avec la Russie. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'à l'initiative de la France, je le rappelle, a été créé le partenariat Russie/OTAN. Et, de ce point de vue, les choses marchent, je dirais, à peu près convenablement, même si elles pourraient aller encore mieux.

Alors, vous dites : est-ce que la Russie a évolué dans son appréciation de l'intégration européenne ou atlantique ? Je crois que, s'agissant de l'intégration européenne, la Russie en a parfaitement compris l'utilité. Elle l'a tout à fait admise et cela ne lui pose pas de problème. Les vieux réflexes hégémoniques du système soviétique appartiennent heureusement, je crois, au passé et ne sont pas dans l'esprit, en tous les cas, des responsables et des dirigeants modernes, actuels, de la Russie.

S'agissant de ce que vous appelez l'intégration atlantique, c'est-à-dire essentiellement de l'OTAN, c'est vrai qu'il y a toujours des questions qui se posent de la part des Russes, qui s'interrogent. Mais, je dirais qu'il y a aujourd'hui un dialogue qui n'aurait pas été imaginable il y a seulement quelques années, qui est heureusement ouvert et qui progresse dans la bonne direction, c'est-à-dire celle d'une compréhension mutuelle. Ce qui est l'essentiel. Et donc, de ce point de vue, pour ma part, ayant par ailleurs beaucoup de relations avec les dirigeants russes, je ne suis pas inquiet.

QUESTION - Monsieur le Président, la France et la Lettonie étaient liées par une coopération militaire dans le passé. En 1919, quand les agresseurs sont arrivés en Lettonie, la France a pris la décision d'accorder une aide militaire à notre pays. A Riga, cette aide a été accordée par une escadre de bâtiment de guerre dont le commandement a été l'Amiral BRISSON. La Lettonie ne l'a pas oublié. Si, par exemple, il y a quelqu'un qui menace de nouveau l'indépendance de la Lettonie, la France pourrait répéter son choix ?

LE PRESIDENT - Je crois que l'histoire a évolué, que les méthodes ne sont plus les mêmes, mais que les résultats seraient identiques. Je voudrais dire par là que vous aurez observé que la communauté internationale, aussi bien au niveau de l'organisation des Nations Unies qu'au niveau de l'Union européenne, intervient lorsqu'il lui semble que les droits de l'Homme ou les droits des nations sont menacés. Nous l'avons fait récemment en Bosnie. Nous l'avons fait ensuite contre le régime de MILOSEVIC qui, incontestablement, menaçait les droits de l'Homme dans cette région. Nous le faisons aujourd'hui en Macédoine. Il est bien évident que si l'hypothèse, à mon avis d'école, mais si la Lettonie libre, indépendante, démocratique était menacée, ce n'est pas la France qu'elle aurait à ses côtés, c'est la communauté internationale, à commencer par l'Union européenne, même si elle n'était pas encore dans l'Union européenne. Cela va de soi. Je crois qu'aujourd'hui, la solidarité internationale contre les menaces contre les

droits de l'Homme ou les droits des Nations est parfaitement rodée. J'espère que vous n'aurez jamais, naturellement, à connaître ce genre de situation. Jamais plus.

QUESTION - Monsieur le Président, vous êtes probablement fatigué par nos questions.

Cependant, je ne voudrais pas éviter une question importante que vous avez déjà mentionnée. Vous avez parlé d'une Europe sociale. Vous n'imaginez pas, peut-être, l'importance pour la Lettonie en ce qui concerne les questions sociales de la part de la population. Aujourd'hui, nous allons examiner la loi sur les retraites et la société est intéressée. L'Union européenne fait augmenter la compétitivité sur le marché mondial. L'UE souhaite devenir le leader du marché mondial. Et en même temps, l'UE accorde beaucoup d'attention aux aspects sociaux, de plus en plus. Et votre apport personnel Monsieur le Président est grand.

Ma question : qu'est-ce qui est le plus important ? Quel est le critère le plus important et comment peut-on réaliser la compétitivité sur le marché mondial et en même temps la solution des problèmes sociaux ?

LE PRESIDENT - Je voudrais vous dire d'abord que non seulement je ne suis pas fatigué par vos questions, mais qu'il est pour moi tout à fait intéressant de savoir ce que les représentants démocratiquement élus d'un pays ami et qui va être un pays membre, de savoir ce qu'ils pensent, quels sont leurs sujets de préoccupation. Je disais que l'Europe, c'est avant tout le dialogue. Il faut que nous nous connaissions de mieux en mieux. Et, pour se connaître, il est bon d'avoir un dialogue et donc d'écouter ce que les uns ou les autres pensent ou expriment. Je suis de ceux qui estiment qu'il n'y a pas de contradiction entre la compétitivité économique et l'aspect social des choses. J'entends bien que, dans un premier temps, on peut imaginer que le progrès social a un coût qui se superpose aux autres coûts économiques et qui, donc, diminue la compétitivité. Présenté comme cela, on pourrait dire effectivement qu'il faut être modéré sur le plan social si l'on veut être compétitif sur le plan économique. D'autre part, l'expérience prouve que, pour être vraiment compétitif sur le plan économique, il faut une espèce d'engagement de l'homme, d'engagement du travailleur. Et que cet engagement suppose de la part du travailleur, je dirais, une certaine sécurité sociale.

Alors, naturellement, on ne peut exagérer ni dans un sens ni dans l'autre. Mais une sécurité sociale est aussi un élément de la compétitivité économique. C'est d'ailleurs, au fond, l'un des objectifs, dans le monde globalisé que nous connaissons, de l'Union européenne. Nous voyons bien qu'un certain nombre de gens, notamment en Europe, et on l'a encore vu dans les manifestations récentes à Gênes, au moment du sommet du G8, sont inquiets. En quelque sorte, ils ont peur. Peur des évolutions, peur de l'avenir, peur que leurs Etats n'aient plus la possibilité de maîtriser les évolutions et que ceci se fasse à leur détriment. Il y a un risque.

La mondialisation a des avantages considérables, elle développe les échanges et donc crée la richesse. Mais elle peut avoir des conséquences négatives. Ces conséquences négatives, il faut les maîtriser. Or la mondialisation, nous ne l'arrêterons pas. C'est le résultat de l'évolution des techniques. Et chacun de nos Etats, pas plus la Lettonie que la France ou aucun autre Etat européen, n'est à lui seul capable de maîtriser les effets pervers, je dirais anti-sociaux que peut comporter la mondialisation.

C'est la raison pour laquelle l'Union européenne est l'organisation qui, elle, peut garantir aux travailleurs, aux citoyens de l'Europe, un certain modèle social. Parce qu'ensemble, nous sommes assez forts pour maîtriser, pour humaniser cette mondialisation et pour imposer des règles du jeu sur le plan international qui évitent les abus ou les dangers de la mondialisation. Je crois que l'Union européenne est le seul moyen de garantir le respect d'un certain nombre de règles sociales, culturelles, humaines, en un mot, le modèle humain européen. Seuls, nous ne pouvons pas le défendre. Ensemble, nous pouvons imposer au monde le respect de règles qui humanisent la mondialisation.

Alors, naturellement, l'Union européenne ne peut pas avoir pour ambition simplement de se défendre. Ce n'est pas cela sa vocation. Ce n'est pas cela sa seule vocation. Elle a aussi pour vocation de s'imposer dans le monde, de s'imposer sur le plan humain et culturel et de s'imposer sur le plan économique. Car ensemble, nos cultures, nos diversités culturelles, nos intelligences, nos histoires, nos techniques nous permettent d'être en phase avec le progrès le plus moderne en

nos instances, nos techniques nous permettent d'être en phase avec le progrès le plus moderne en permanence.

Donc, l'Union européenne a en quelque sorte une double vocation. La vocation d'être un modèle dans le monde et la vocation de défendre les Européens dans ce qu'ils ont d'essentiel, c'est-à-dire leurs droits culturels et sociaux, contre les excès d'une mondialisation qui ne serait pas suffisamment maîtrisée, suffisamment régulée.

LE PRESIDENT DE LA SAEIMA -

Merci Monsieur le Président de vos réponses. Merci à mes collègues pour les questions. Je vous invite, Monsieur le Président, Madame la Présidente à l'inauguration d'une exposition dans notre bibliothèque de la SAEIMA.